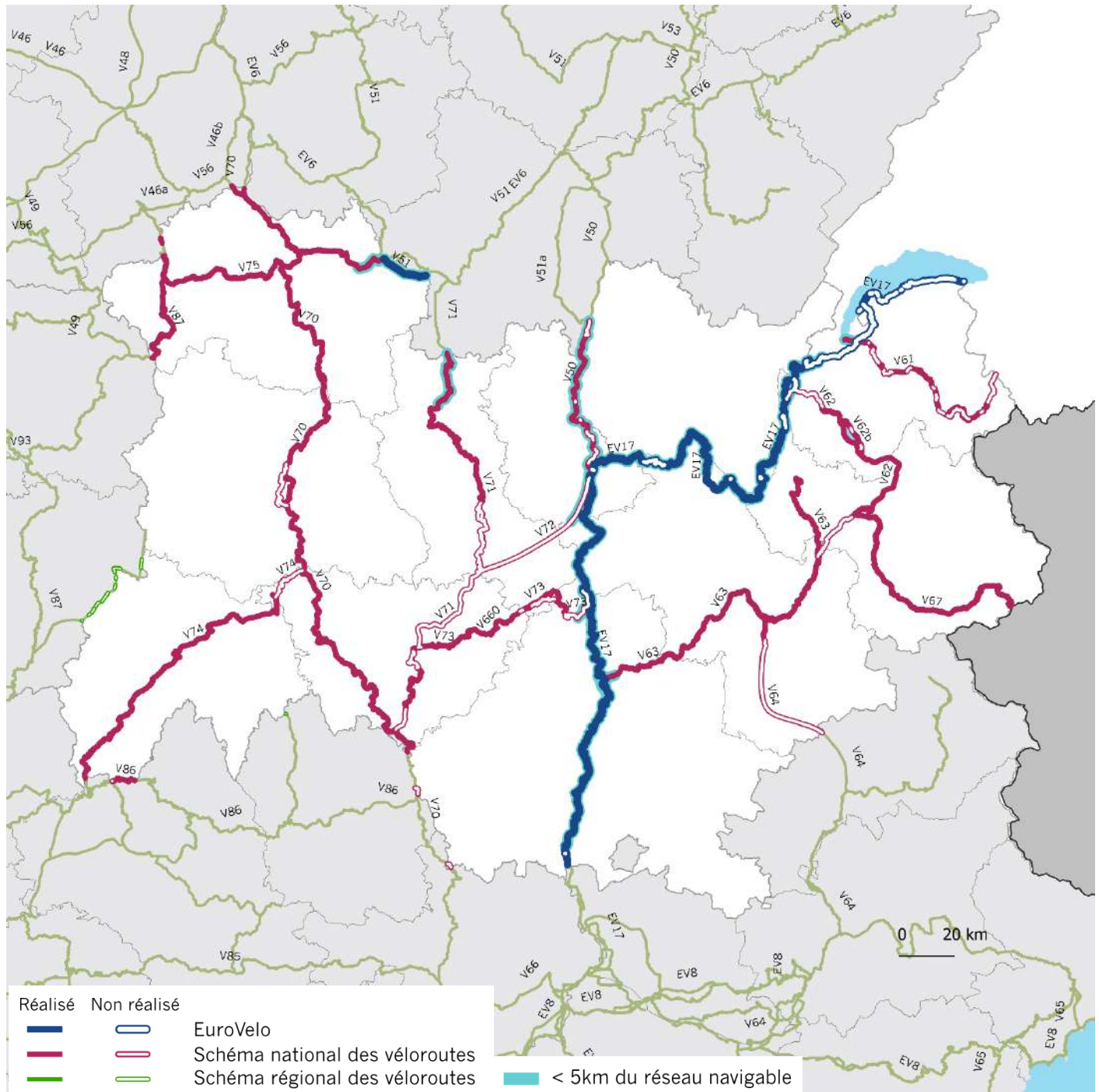


Auvergne-Rhône-Alpes



Réseau cyclable régional

✓ Bilan 2020 : 201 kilomètres ouverts dans l'année,
75 % du Schéma régional des véloroutes réalisé



*Les données présentées ici sont issues des contributions transmises par les collectivités à Vélo & Territoires (listées ci-après). Faute de donnée récente, l'information exploitée est celle d'une année antérieure.

Le schéma régional des véloroutes d'Auvergne-Rhône-Alpes, validé en 2017, compte 2 686 km d'itinéraire, tous inscrits au Schéma national des véloroutes. Il est intégré au SRADDET.

En 2020, 201 km de véloroute ont été ouverts sur ce Schéma régional. Les ouvertures les plus notables concernent la Via Allier (V70) avec 154 km principalement en site partagé, et une partie des Véloroutes du sillon alpin (V62) avec 16 km.

Au 1er janvier 2021, 2 028 km du schéma régional sont réalisés (75 %), dont 738 km en site propre et 1 290 km en site partagé.

Enfin 648 km (24 %) du linéaire régional est situé à proximité d'un canal du réseau navigable. L'EuroVelo 17 - ViaRhôna et La Voie Bleue (V50) contribuent particulièrement à cette dimension fluvestre.

	Total	Réalisé					Non réalisé	
	Km	Site propre		Site partagé		%	Km	%
		Km	%	Km	%			
Schéma régional des véloroutes	2 686	738	27%	1 290	48%	75%	658	25%
dont Schéma national des véloroutes	2 686	738	27%	1 290	48%	75%	658	25%
dont EuroVelo	598	290	48%	182	30%	79%	126	21%
Proximité du réseau navigable								
dont < 5 km	648	373	58%	181	28%	86%	94	14%
dont < 150 m	228	189	83%	22	10%	92%	17	8%

Les contributeurs de l'Observatoire national des véloroutes : 13 collectivités

En 2020, 13 collectivités d'Auvergne-Rhône-Alpes ont contribué à l'Observatoire national des véloroutes en transmettant leurs données actualisées :

Région

Auvergne-Rhône-Alpes

Départements

Allier
Ardèche
Cantal
Drôme
Isère
Loire
Haute-Savoie
Savoie

EPCI

Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (01)
Communauté de Communes Buguey Sud (01)
Métropole de Lyon (69)

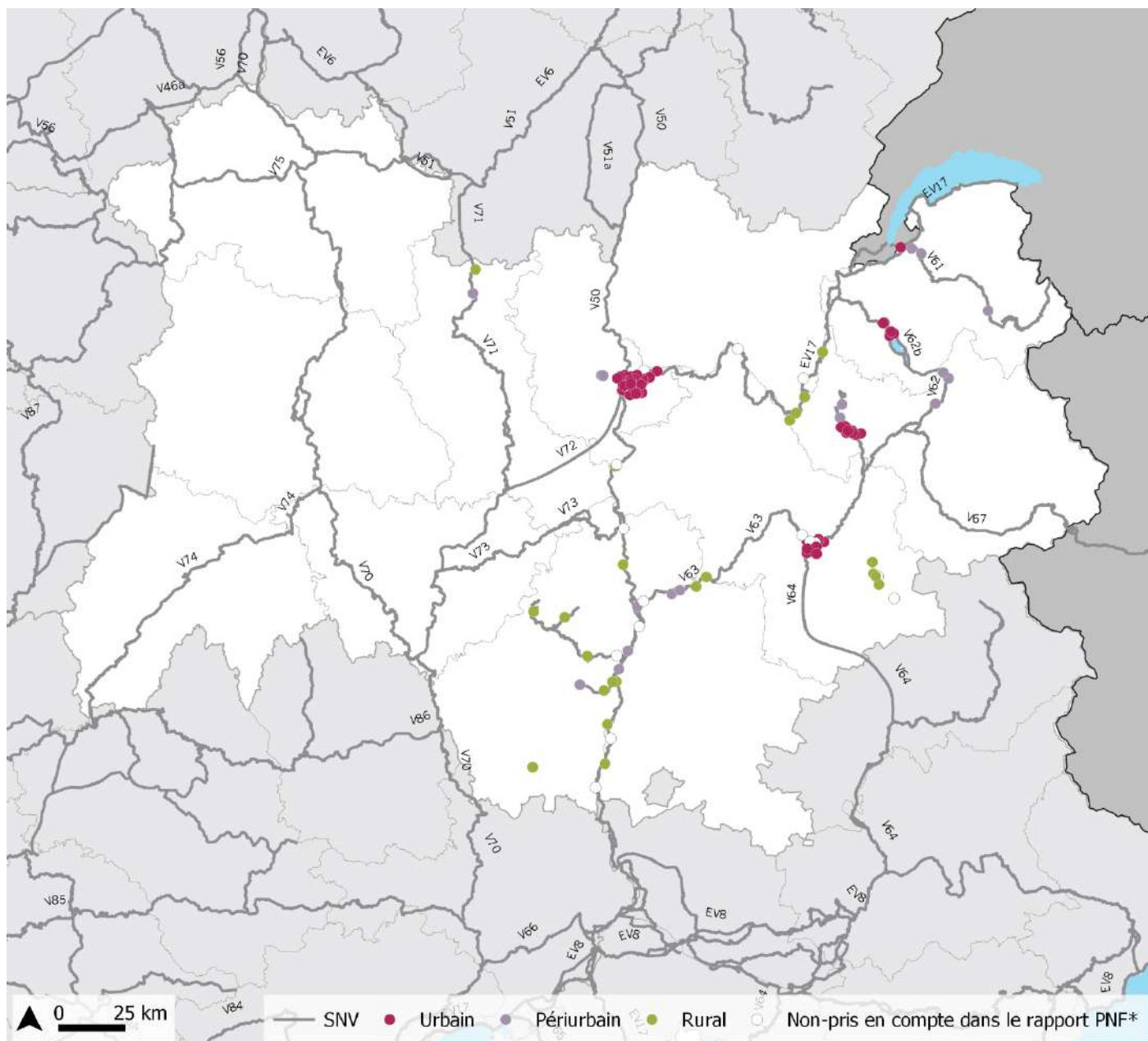
Autre

Office de tourisme Gorge de l'Allier (43)

Fréquentations cyclables régionales

Répartition des compteurs

Compteurs partagés	2020 : 148	2019 : 127	2018 : 105
Compteurs analysés*	2020 : 130	2019 : non publié	2018 : 81
Compteurs analysés par milieu	● Urbain : 91	● Périurbain : 17	● Rural : 22
Compteurs sur les grands itinéraires	EuroVelo : 16	Schéma national (hors EuroVelo) : 27	



* Seuls les compteurs présentant au moins 90 % de données validées sur l'année sont pris en compte

Compteurs utilisés pour l'analyse 2020 – Auvergne-Rhône-Alpes

En région Auvergne-Rhône-Alpes, les données de 148 compteurs sont partagées sur la Plateforme nationale des fréquentations (PNF) par 15 contributeurs. 130 compteurs ont été retenus pour les analyses 2020*. En tout, 18 compteurs n'ont pas pu être pris en compte par manque de données (installations en cours d'année, pannes...). L'ensemble des compteurs analysés se situe sur le territoire rhônalpin. Il s'agit pour près de la moitié d'entre eux, de compteurs appartenant à la métropole de Lyon. L'analyse à l'échelle régionale n'est donc que peu représentative de la réalité. C'est pourquoi, nous avons fait le choix de mettre en avant des résultats par milieu : urbain d'un côté et périurbain/rural de l'autre.

Liste des propriétaires et des compteurs

- Compteurs urbains : 91
- Compteurs périurbains : 17
- Compteurs ruraux : 22
- Compteurs non pris en compte dans le rapport de la PNF 2020* : 18

* Seuls les compteurs présentant au moins 90 % de données validées sur l'année sont pris en compte

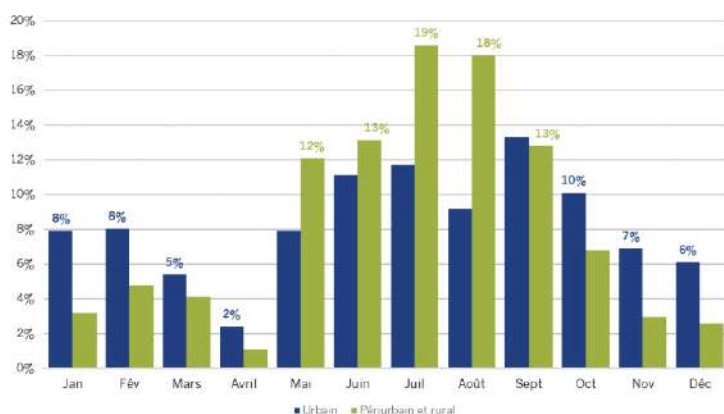
<p>ADT Ardèche</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Privas ● Saint-Georges-Les-Bains ● Arras-Sur-Rhône ● Baix ● Baix (Viaduc_De_La_Payre) ● Chomérac ● Rochemaure ● Ruoms ● Saint-Julien-D'Intres (Saint-Julien-Boutières) ● Saint-Michel-De-Chabrilanoux ● Saint-Prix ● Viviers ○ Saint-Laurent-Du-Pape <p>Ain Tourisme</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Belley (Viarhóna) <p>Annemasse Agglomération</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Gaillard (Pont Noir) ● Bonne ● Vétraz-Monthoux (Ecole F. Dolto) <p>CC de l'Oisans</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Le Bourg-D'Oisans (Hameau De Paute) ● Le Bourg-D'Oisans (Lac Bleu) ● Le Bourg-D'Oisans (Minardière) ● Le Bourg-D'Oisans (Pont Rouge) ○ Le Bourg-D'Oisans (Alpe D'huez) ○ Les Deux Alpes (Venosc) <p>CC Plaine de l'Ain</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Sault-Brénaz <p>CD26</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Livron-Sur-Drôme ● Pont-De-L'Isère ● Romans-Sur-Isère (Ouest) ● Romans-Sur-Isère (Barrage de Pizançon) ● Eymeux ● Eymeux (Port de l'Ouvey - L'Ecancière) ○ Andancette ○ Châteauneuf-Sur-Isère ○ Montélimar ○ Pierrelatte ○ Valence (Epervière) 	<p>CD42</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Roanne (Centre Hospitalier) ● Saint-Nizier-Sous-Charlieu <p>CD73</p> <ul style="list-style-type: none"> ● La Ravoire ● Tournon ● Ugine ● Ugine (Faverges) ● Voglans (Villarcher) ● Champagnieux ● La Balme (Benolets) ● Ruffieux (La Loi) ● Saint-Genix-Les-Villages <p>CD74</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Annecy (RD 909 Chavoires) ● Sallanches <p>Grand Annecy</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Annecy (Annsev) ● Annecy (Giratoire Nord) ● Annecy (Petit Port) ● Annecy (RD 908B) <p>Grand Chambéry</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Challes-Les-Eaux (VV Planeurs) ● Chambéry (Avenue De Lyon) ● Chambéry (Avenue Comte Vert) ● Chambéry (Avenue Marius Berroir) ● Chambéry (VV Leysse) ● Chambéry (Parc Buisson Rond) ● Chambéry (Avenue De La Boisse) ● Chambéry (Avenue Verte Nord) ● Chambéry (Croix De Bissy) ● Chambéry (Parc Du Verney) ● La Ravoire (La Ravoire Duguesclin) <p>Grand Lac</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Tresserve (Chemin Lacustre - Lido) <p>Grand Lyon</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Bron (Bron_Lionel Terray) ● Bron (Bron_Parc Parilly_Garenes) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Bron (Bron_Parc Parilly_Turfistes) ● Bron (Bron/Villeurbanne_Genas) ● Décines-Charpieu (Décines_Passerelle Nelson Mandela) ● Décines-Charpieu (Décines_Contre-Halage Passerelle N. Mandela) ● Lyon (Lyon 9_Pont Schuman) ● Lyon (Lyon 7_Yves Farge) ● Lyon (Lyon 5_Pierre Scize) ● Lyon (Lyon 3_Saxe) ● Lyon (Lyon 9_Jayr) ● Lyon (Lyon 6_Pont Morand) ● Lyon (Lyon 4_Canuts) ● Lyon (Lyon 7_Duvivier_Vienne) ● Lyon (Lyon 3/7_Gambetta) ● Lyon (Lyon 7_Jean Jaurès) ● Lyon (Lyon 3_Piste T3_Flandin) ● Lyon (Lyon 6_Pont De Lattre De Tassigny) ● Lyon (Lyon 6_Grande-Bretagne) ● Lyon (Lyon 5_Pont Maréchal Juin) ● Lyon (Bron_Roosevelt) ● Lyon (Lyon 3_Part-Dieu) ● Lyon (Lyon 6_Vauban) ● Lyon (Lyon 9_Pont Clémenceau) ● Lyon (Lyon 2_Pont De La Mulatière) ● Lyon (Lyon 1_Pont Koenig) ● Lyon (Lyon 7_Pont Raymond Barre) ● Lyon (Lyon 3_Mouton Duvernet) ● Lyon (Lyon 3/8_Albert Thomas) ● Lyon (Lyon 2_Pont Kitchener Marchand) ● Lyon (Lyon 7_Pont Galliéni) ● Lyon (Lyon 4_Tube Modes Doux (Birmingham)) ● Lyon (Lyon 1_Pont La Feuillée) ● Lyon (Lyon 3/6_Pont Lafayette) ● Lyon (Lyon 7_Pont De L'Université) ● Lyon (Lyon 3_Paul Bert) ● Lyon (Lyon 3_Augagneur) ● Lyon (Lyon 6_Pont Winston Churchill) ● Lyon (Lyon 3_Berges Du Rhône) ● Lyon (Lyon 9_Passerelle Masaryk) ● Lyon (Lyon 7_Raoul Servant) ● Lyon (Lyon 3/6_Cours Lafayette) ● Lyon (Lyon 9_Bourbonnais) ● Lyon (Lyon 8_Frères Lumière) ● Lyon (Lyon 2_Delandine) ● Lyon (Lyon 3_Felix Faure_Pont Sncf) ● Lyon (Pdp Vélos Cumulés In) ● Meyzieu (Meyzieu_Pont D'Herbens) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Vaulx-En-Velin (Vaulx En Velin_Pont De La Sucrierie) ● Vaulx-En-Velin (Vaulx En Velin_Contre-Halage - Sucrierie) ● Vaulx-En-Velin (Vaulx En Velin_Contre-Halage-hippodrome) ● Vénissieux (Vénissieux_Pressensé) ● Vénissieux (Bron/Vénissieux_Balmes) ● Vénissieux (Bron_Parc Parilly_Jeunesse) ● Vénissieux (Vénissieux_Joliot-Curie) ● Vénissieux (Vénissieux_Vienne) ● Vénissieux (Vénissieux_Pinel) ● Vénissieux (Vénissieux_Passerelle Puizot) ● Villeurbanne (Villeurbanne_11 Novembre 1918) ● Villeurbanne (Villeurbanne_Piste T3_Bertin) ● Villeurbanne (Villeurbanne_Anatole France) ● Villeurbanne (Villeurbanne_Pont De Croix-Luizet) ● Villeurbanne (Villeurbanne_Emile Zola) ● Marcy-L'Étoile (Marcy-L'Étoile_Parc Lacroix-Laval_Belle Etoile) ● Marcy-L'Étoile (Marcy-L'Étoile_Parc Lacroix-Laval_Buissonnier) ○ Lyon (Lyon 2_Bellecour) ○ Lyon (Lyon 2_Voûte Ouest Perrache) ○ Lyon (Lyon 7_Leclerc) ○ Vaulx-En-Velin (Vaulx En Velin_Grand Parc_Duclos) <p>Grenoble Metropole</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Échirolles (Digue - Comboire V64) ● Eybens (Rue P. Mendes France) ● Fontaine (Digue - Quai Du Drac) ● Gières (Chemin De La Digue) ● Grenoble (Mey_Chantourne) ● Grenoble (Smh1) ● Grenoble (Boulevard Maréchal Lyautey) ● Grenoble (Av. Des Jeux Olympiques) ● Seyssins (Digue - Passerelle Drac1) ○ Grenoble (Stade Des Alpes) ○ Grenoble (Gare) ○ Saint-Égrève (Digue - VV2 V63) <p>Ile de Beurre</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Tupin-Et-Semons (Maison Nature) ○ Tupin-Et-Semons (Nord)
--	---	---	--

Analyse de la fréquentation cyclable

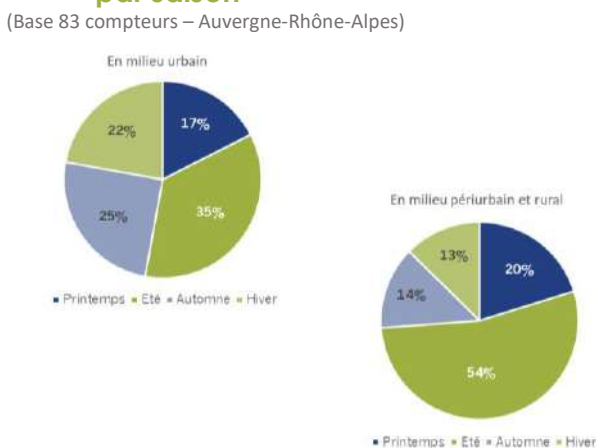
✓ Bilan 2020 : +5 % de passages de vélos par rapport à 2019

La fréquentation cyclable poursuit sa progression (+5 %). Cette hausse bénéficie à tous les milieux. Ainsi le nombre de passages de vélos progresse de 5 % en ville et respectivement de 6 % et 7 % en milieu périurbain et rural. La fréquentation moyenne journalière atteint 801 passages par compteur avec une grande différence selon le milieu. En zone urbaine, 1 173 passages de vélos sont enregistrés, en moyenne, par jour et par compteur. Ce chiffre est de 252 passages en zones périurbaines et 107 en zones rurales. Alors qu'habituellement, la fréquentation cyclable en Auvergne-Rhône-Alpes a une saisonnalité peu marquée, l'année 2020 diffère avec une pointe en juillet-août en milieux périurbains et ruraux. Faut-il y voir un effet de report des pratiques non réalisées pendant le confinement ou l'émergence d'une nouvelle pratique ? L'analyse des données des prochaines années sera cruciale pour y répondre.

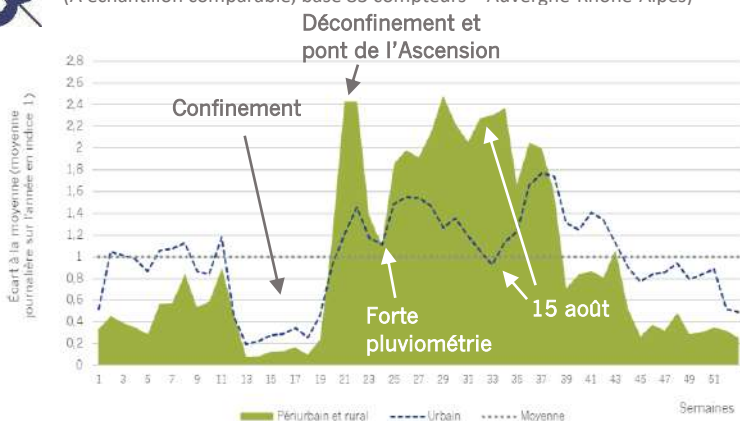
🏠 Répartition mensuelle des passages 2020 (À échantillon comparable, base 83 compteurs – Auvergne-Rhône-Alpes)



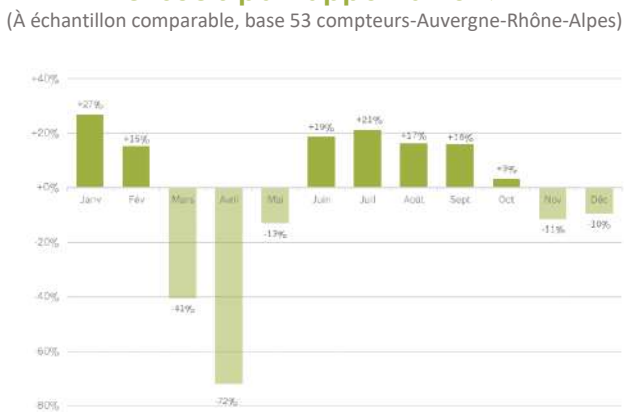
☁ Répartition des passages 2020 par saison (Base 83 compteurs – Auvergne-Rhône-Alpes)



🔍 Comparaison de la fréquentation journalière 2020 (À échantillon comparable, base 83 compteurs – Auvergne-Rhône-Alpes)



📈 Évolution du nombre de passages mensuels par rapport à 2019 (À échantillon comparable, base 53 compteurs-Auvergne-Rhône-Alpes)



2 1 3 Palmarès des compteurs par type de milieu

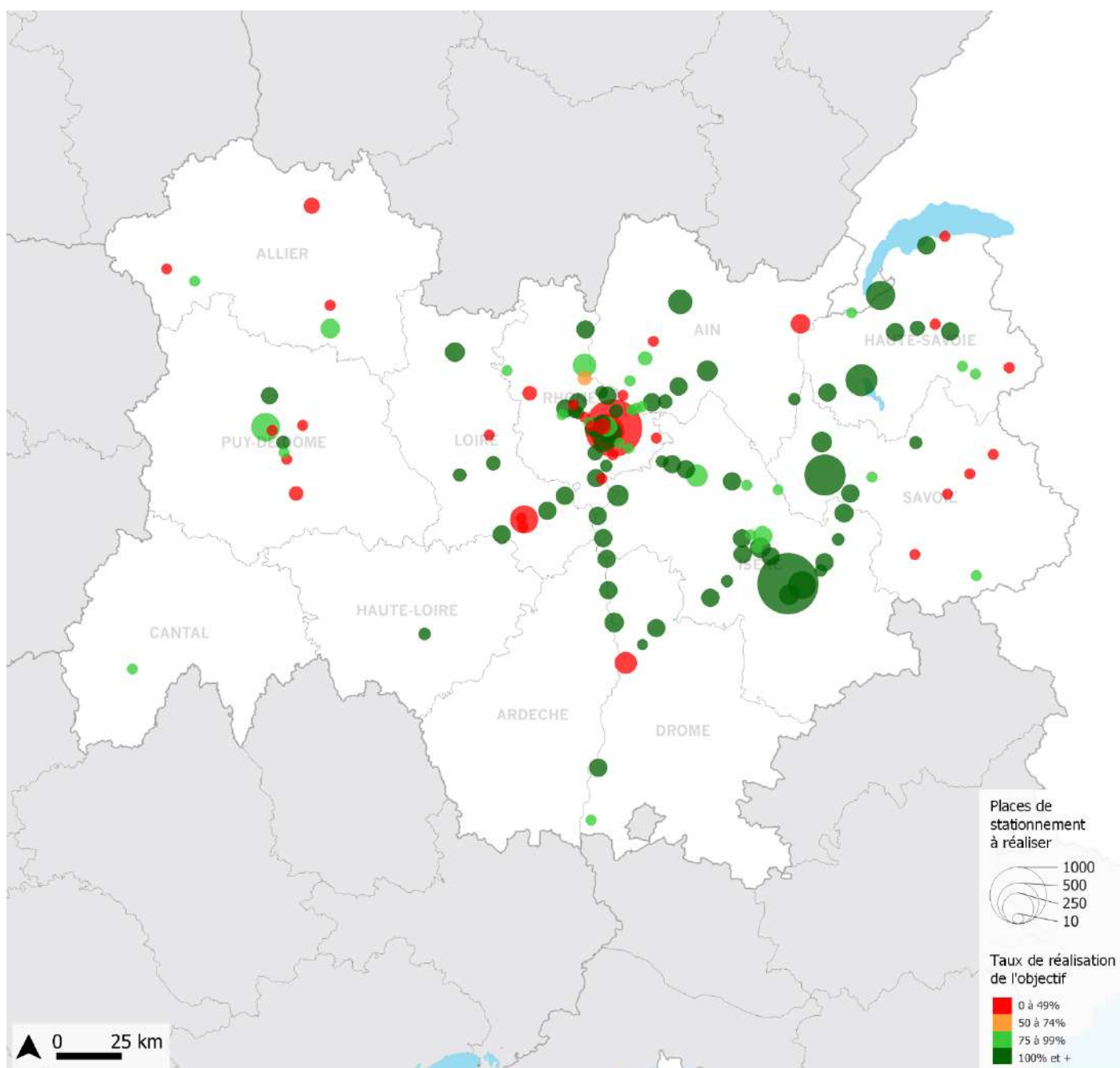
Milieu	Propriétaire	Compteurs	Nb moyen de passages journaliers 2020
Sites urbains	Grand Lyon	Lyon 3 Augagneur	4 398
	Grand Lyon	Lyon 3/6_Pont Lafayette	4 021
	Grand Lyon	Lyon 6_Pont Morand	3 565
Sites périurbains	CD 73	Voglans (Villarcher)	1 045
	Cté d'Agglomération Grand Lac	Tresserve (Chemin lacustre · Lido)	761
	Annemasse Agglomération	Vétraz-Monthoux (École F. Dolto)	287
	Ile de Beurre	Tupins-et-Semons (Maison nature)	289
Sites ruraux	CD 73	Ruffieux (La Loi)	184
	ADT 07	Ruoms	170

Stationnements vélo sécurisés aux abords des gares

✓ **Bilan 2020 : 5 863 places de stationnement sécurisé déjà déployées, soit 75 % de l'objectif fixé par la LOM**

En région Auvergne-Rhône-Alpes, 130 gares sont soumises à l'obligation d'équipement de stationnements sécurisés pour les vélos dans le cadre du décret d'application introduit par la Loi d'orientation des mobilités (LOM). Au total, 7 789 places de stationnement sécurisé devront être déployées dans ces gares régionales avant le 1^{er} janvier 2024. Selon les données du ministère de la Transition écologique et de la SNCF pour l'année 2020, cet objectif serait atteint à environ 75 % en 2020, avec 5 863 places de stationnement déjà mises à disposition aux abords des gares du territoire. Ce cap fixé par la LOM constitue néanmoins un seuil minimum : Vélo & Territoires invite les régions à aller encore plus loin pour être au rendez-vous d'une France à vélo 2030.

Nombre de places de stationnements vélo sécurisés à réaliser et taux de réalisation par gare en 2020



Sources : Ministère de la Transition écologique, chargé des Transports - SNCF

	Gares soumises à l'obligation d'équipement	Stationnements sécurisés existants en 2020	Stationnements sécurisés à atteindre avant 2024	Taux de réalisation
NATIONAL	1 133	42 488	90 485	47 %
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	130	5 863	7 799	75 %
Ain	14	384	460	83 %
Allier	5	58	120	48 %
Cantal	1	8	10	80 %
Drôme	8	307	372	85 %
Haute-Loire	1	12	12	100 %
Haute-Savoie	13	702	726	97 %
Isère	27	2 290	2 334	98 %
Loire	10	327	453	72 %
Puy-de-Dôme	8	222	306	73 %
Rhône	33	907	2 332	39 %
Savoie	10	646	674	96 %

À noter :

- 1) Le nombre de places de stationnement sécurisées à atteindre pour chaque territoire correspond aux objectifs minimums fixés par le décret d'application introduit par la LOM, auxquels s'ajoutent les emplacements de stationnement déjà prévus par les collectivités dans leurs différents projets.
- 2) Ne sont recensés dans ces atlas que les stationnements dits « sécurisés », par opposition aux stationnements « libres » (arceaux, lices ou appui vélos). Au sens du décret d'application de la LOM, sont considérés comme sécurisés, les stationnements pour les vélos :
 - Qui comportent des dispositifs fixes permettant de stabiliser et de fixer chaque vélo par le cadre et au moins une roue ;
 - Qui bénéficient d'une surveillance humanisée, d'une vidéo-surveillance ou d'un système de fermeture sécurisée ;
 - Et qui sont situés dans un lieu couvert et éclairé.